



PRÉFÈTE DE L'ORNE

**Arrêté portant modification de la liste des médecins agréés
du département de l'Orne**



**La Préfète de l'Orne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre du Mérite**

- VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L.221-2 ;
- VU** la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84.16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état ;
- VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n°86.442 du 14 mars 1986 modifié par le décret du 31 mars 2010 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU** le décret n°2013-447 du 30 mai 2013 modifiant les articles 1^{er} et 5 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif au recul de la limite d'âge des médecins agréés de soixante-cinq ans à soixante-treize ans ;
- VU** le décret du 15 janvier 2020 nommant Madame Françoise TAHÉRI, préfète de l'Orne ;
- VU** l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des membres des comités médicaux prévus par le décret n°86-442 du 14 mars 1986 ;
- VU** l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des médecins agréés généralistes et spécialistes visés par le décret n°86-442 du 14 mars 1986 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 portant désignation de la liste des médecins généralistes et spécialistes pour agréés dans le département de l'Orne ;
- VU** le titre IV chapitre 1^{er} de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite « loi HPST » qui crée les Agences Régionales de Santé ;
- VU** la circulaire FP 4 n°1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'État contre les risques, maladies et accidents de service ;

CONSIDÉRANT l'accord des médecins pour s'inscrire dans la liste des médecins agréés ;

CONSIDERANT l'avis émis par le Conseil départemental de l'Ordre des médecins de la Normandie ;

Sur proposition du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

A R R E T E

- ARTICLE 1 :** La liste des médecins généralistes et spécialistes agréés du département de l'Orne figurant en annexe est fixée pour une durée de 3 ans à compter de la date du présent arrêté.
- ARTICLE 2 :** l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 relatif à la liste des médecins agréés est abrogé.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen, sis 3 Rue Arthur Leduc à CAEN (14000) à compter de sa notification ou par saisine de ce même tribunal administratif via télérecours citoyen www.telerecours.fr.
- ARTICLE 4 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Orne, accessible sur le site internet des services de l'État dans l'Orne : www.orne.gouv.fr

Fait à Alençon, le 15 mars 2021

La Préfète


Françoise TATIÉRI

Service Délégation départementale
émetteur : de la Seine-Maritime
Direction de l'Appui à la Performance
Pôle Professionnels de Santé

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES
DEPARTEMENT DE L'ORNE (61)
Validité 3 ans jusqu'au 15 mars 2024

REMARQUE IMPORTANTE : les médecins agréés appelés à examiner des fonctionnaires ou des candidats aux emplois publics dont ils sont les médecins traitants sont tenus de se récuser (article 4 du décret 86-442 du 14 mars 1986 modifié)

Décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié pour le décret du 31 mars 2010 relatif à la désignation des médecins agréés à l'organisation des Comités Médicaux et des Commissions de Réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

ARRONDISSEMENT d'ALENCON

<u>Alençon</u> 61000	Dr GALPIN Gilles	37 avenue de Quakenbrück 02.3326.22.63
	*Dr GEISS Didier	Centre psychothérapique de l'Orne 31 Rue A.M Javouhey 02.33.80.71.00
	Dr MEURISSE Philippe	11 avenue de Courteille 02.33.28.09.10
	*Dr KHADIRY Mustapha	6 rue du 14 ^E Hussards 02 33 28 47 20
	*Dr ROCFORT Pascal	Le Coubertin 37 avenue de Quakenbrück 02.33.26.19.59
	Dr HAMEURLAIN Mounir	58 Boulevard de Strasbourg APT 7 07.67.46.38.18
<u>Domfront</u> 61700	*Dr DUMESNIL Muriel	40 Ter rue Maréchal Foch 02.33.30.78.00
	*Dr KHALLOUT Karima	40 ter rue Maréchal Foch 02 33 30 78 00
<u>Lonlay l'Abbaye</u> 61700	*Dr BOUQUEREL Marie Françoise	1 place Saint Sauveur 02.33.38.67.28
<u>La Ferté Macé</u> 61600	Dr BUGAUT Alain	Chic des andaines rue sœur marie boitier 02.33.30.50.50
<u>Saint-Fraimbault</u>	*Dr VIENNOT Bertrand	24 rue des Tisserands

61350

02.33.30.12.66

Bagnoles de l'Orne
61140

*Dr FLIPO Georges-Antoine

La Roseraie 9 Place De L'Eglise
02 33 37 80 08

*Dr DECOURCELLE Thierry
consulte aussi dans le dépt.
27/76/14/50

2 Rue Prof Jacques Louvel Tessé
02.33.30.88.38

Passais Villages
61350

*Dr PINCON Didier

6 place du Marché
02 33 38 70 63

ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN

Flers
61100

Dr GUIBERT Jérôme
consulte aussi dans le dépt.14/50
visite d'embauche et les expertises du
comité médical et commission de
réforme

14bis rue Charles Mousset
02.33.64.01.37

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE-AU-PERCHE

Soligny la Trappe
61380

Dr ROUGEYRON Jean-Louis
uniquement les expertises du comité
médicale et commission de réforme

1 rue de l'Audience
02.33.34.51.36

Belleme
61130

*Dr DESNAULT Gilles

28 rue du Mans
02.33.73.10.43

Trun
61160

*Dr SAVERGNE Marc

4 Place du Dr Amourel
02 33 36 70 11

Ste Gauburge Ste
Colombe
61370

*Dr CARRE Sylvie

1 Rue Docteur Dauplay
02 33 34 01 13

(*) pas d'expertise, ni membre du comité médical/commission de réforme

**LISTE DES MEDECINS SPECIALISTES AGREES
DEPARTEMENT DE L'ORNE (61)**

CARDIOLOGUES

Alençon
61000

Dr HAYDAR Mohammad

86-88 rue Jullien
02.33.26.37.90

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE

Argentan
61200

Dr ANZALONE Marc
Uniquement les expertises du comité
médical et commission de réforme

à contacter au
CHU CAEN NORMANDIE
Département de chirurgie
orthopédique et traumatologique
Avenue de la Côte de Nacre – CS
30001
14033 CAEN Cedex 9
anzalone-m@chu-caen.fr
secrétariat : 02 31 06 46 61

GASTRO ENTEROLOGUES*

Alençon
61000

Dr CHARDONNAL Gérard

39 avenue Quakenbrück
02.33.26.55.65

GYNECOLOGUES OBSETRIQUE

Alençon
61000

Dr MOUSTEAU Abdallah

25 rue de Fresnay
02 33 32 30 35

CANCEROLOGUES- ONCOLOGUES

Alençon
61000

Dr POQUET Stéphane -chirurgien
générale
uniquement expertises du comité
médical et commission de réforme

62 Rue Candie
02 33 32 56 00

OPHTALMOLOGUES

Argentan
61200

Dr RIMEY-MAURIVARD Michel
consulte aussi dans le dépt. 27/14

2 rue de Champagne
02 33 36 21 45

PSYCHIATRES

Alençon
61000

Dr MEUNIER Yves

18 rue des Réservoirs
02.33.28.62.30

PNEUMOLOGUES - PNEUMOPHTISIOLOGUES

Argentan
61202

Dr ABDUL AZIZ Sami

Centre Hospitalier « Maréchal
Leclerc »
47 rue Aristide Briand
02.33.12.33.12

L'Aigle
61300

Dr BOUMEDIENE Bendehiba
consulte aussi au CH de l'Aigle

1 rue du Pont du Moulin
02 33 24 80 92

Alençon
61000

Dr HAYDAR Mayssoun

86 rue Jullien
02.33.26.37.90

RADIOLOGUES

Alençon
61000

Dr NOTARI François

16 rue de l'Ecusson
02.33.82.49.29

RHUMATOLOGUES

St Germain du Corbeis
61000

Dr LANOT Sylvain

27 avenue de Koutiala
02.33.81.14.20

(*) pas d'expertise, ni membre du comité médical ou commission de réforme